

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS364

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 16

À la première phrase de l'alinéa 47, substituer aux mots :

« des branches »,

les mots :

« de celles-ci ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.